

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DROME

SEANCE DU 24 JUIN 2024

Nombre de Membres

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Pommier sous la Présidence de Jean-Michel CATELINOIS, Maire

afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
29	29	29
		dont 6 procurations
		4011 0004

Présents: MM. Mmes: Jean-Michel CATELINOIS – Guy FAYOLLE – Jacqueline BESSIERE – Daniel ROLLET – Céline ARANEGA – Alain RIVIERE – Georgia BRUN – Chantal BELEZY – Catherine SEGUIN – Sylvie MORIN – Brigitte TERRAS – Brigitte FORCUIT – Bernard LACOTTE – Daniel BERNARD – Véronique HURBIN – Nathalie GLEIZE – Benoît MAIGRE – Guillaume DEPIERRE – Sémi ERRIAHI – Sophie de DIANOUS – Christine BARSUMIAN – Jean-Luc PERILLON – Alain PECHERAND

Absents ayant donné procuration: MM. Mmes: Claude LOVERINI procuration à Guy FAYOLLE

Claude LOVERINI procuration à Guy FAYOLLE
Fabienne LORD procuration à Daniel BERNARD
Michel MARTINAND procuration à Jacqueline BESSIERE
Rita BETRANCOURT procuration à Brigitte FORCUIT
Romain ENTAT procuration à Guillaume DEPIERRE
Daniel GONZALEZ procuration à Alain PECHERAND
Secrétaire de séance : Mr Bernard LACOTTE

Date de la convocation : 18 juin 2024

Affichage après transmission au représentant de l'Etat

OBJET (18) : MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE (ALSH)

Rapporteur: Georgia BRUN

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice.

Vu les articles L5221-1 et 5221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 17 du conseil municipal du 27 juin 2019 portant sur la création de l'entente intercommunale entre les 9 communes pour la gestion des deux Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) « Loisirs au Vent » et « Rubis' Cube » ;

Vu la délibération n° 8 du conseil municipal du 10 février 2020 portant approbation de l'avenant n°1 venant notamment modifier la grille tarifaire ;

Vu la Commission Enfance Jeunesse et Petite Enfance;

Considérant qu'il convient de modifier la grille tarifaire des ALSH afin de prendre en compte l'évolution des seuils de la CAF en faisant évoluer les montants des quotients des 2ème et 3ème tranches sans modification des tarifs ;

Il est proposé la grille tarifaire suivante :

ALSH LE RUBIS' CUBE ET LOISIRS AU VENT: TARIFS pour les enfants des communes de Bouchet, La Baume de Transit, Clansayes, Rochegude, Saint Paul Trois Châteaux, Saint Restitut, Solérieux, Suze la Rousse, Tulette

Quotient familial		Demi- journée sans repas (uniquement le mercredi)	Demi-journée (matin) avec repas (uniquement le mercredi)	Tarif journée
2 ^{èr}	1 ^{er} enfant	5,50 €	7,50 €	12,00 €
	2 ^{ème} enfant	5,50 €	7,50 €	12,00 €
	3 ^{ème} enfant	2,75 €	3,75 €	6,70 €
2 ^{ème} en	1 ^{er} enfant	6,00 €	8,00€	13,00 €
	2ème enfant	6,00 €	8,00€	13,00 €
	3 ^{ème} enfant	3,00 €	4,00 €	6,70 €
	1 ^{er} enfant	6,00 €	9,00 €	11,00 €
	2 ^{ème} enfant	6,00 €	9,00€	11,00 €
	3 ^{ème} enfant	3,00 €	4,50 €	6,70 €
2 ^{ème} enfa	1er enfant	6,50 €	9,50 €	12,00 €
	2ème enfant	6,50 €	9,50 €	12,00 €
	3ème enfant	3,25 €	4,75 €	6,00 €
1501 et plus	1 ^{er} enfant	6,50 €	9,50 €	12,00 €
	2 ^{ème} enfant	6,50 €	9,50 €	12,00 €
	3 ^{ème} enfant	3,25 €	4,75 €	6,00 €
Retard dates d'inscription		8,25 €	11,25 €	18,00 €

Une pénalité de 26€ sera appliquée au bout de 3 retards au cours d'une année (enfants récupérés en dehors des horaires d'accueil).

ALSH LE RUBIS' CUBE ET LOISIRS AU VENT: TARIFS pour les enfants des communes extérieures à l'entente intercommunale

Quotient familial		Demi- journée sans repas (uniquement le mercredi)	Demi-journée (matin) avec repas (uniquement le mercredi)	Tarif journée
2 ^{ème}	1 ^{er} enfant	19,00 €	22,00 €	38,00 €
	2 ^{ème} enfant	19,00 €	22,00 €	38,00 €
	3 ^{ème} enfant	9,50 €	11,00 €	19,00 €
2 ^{ème} e	1 ^{er} enfant	19,50 €	23,00 €	39,00 €
	2ème enfant	19,50 €	23,00 €	39,00 €
	3 ^{ème} enfant	10,00 €	11,50 €	20,00 €
2	1 ^{er} enfant	19,50 €	24,00 €	36,00 €
	2 ^{ème} enfant	19,50 €	24,00 €	36,00 €
	3 ^{ème} enfant	10,00 €	10,50 €	18,00 €
2 ^{ème} er	1 ^{er} enfant	20,00 €	25,00 €	38,00 €
	2ème enfant	20,00 €	25,00 €	38,00 €
	3 ^{ème} enfant	10,00 €	12,50 €	19,00 €
1501 et plus	1 ^{er} enfant	20,00 €	25,00 €	40,00 €
	2 ^{ème} enfant	20,00 €	25,00 €	40,00 €
	3 ^{ème} enfant	10,00 €	12,50 €	20,00 €
Retard dates d'inscription		Non admis	Non admis	Non admis

Une pénalité de 26€ sera appliquée au bout de 3 retards au cours d'une année (enfants récupérés en dehors des horaires d'accueil).

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- APPROUVE la modification proposée de la grille tarifaire des ALSH Loisirs au vent et Rubis' Cube;
- AUTORISE l'application de cette nouvelle grille au 1er juillet 2024 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Le Maire

Mr Bernard LACOTTE